

SMAÏN LAACHER

Le fait migratoire et les sept péchés capitaux





## LE FAIT MIGRATOIRE ET LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX

La collection *Mikrós essai*  
est dirigée par Jean Viard

Ouvrage édité par Jérémie Peltier

Ce texte paraît ici pour la première fois.

© Éditions de l'Aube, 2022  
[www.editionsdelaub.com](http://www.editionsdelaub.com)

ISBN 978-2-8159-3958-4

Smaïn Laacher

**Le fait migratoire  
et les sept péchés capitaux**

*éditions de l'aube*



*Pour Sandra*



« Travaillons donc bien à penser :  
voilà le principe de la morale. »

BLAISE PASCAL



## Introduction

Cet ouvrage porte sur le fait migratoire et sur la *mécanique des jugements* qui organisent la production d'une confiance intellectuelle et politique infondée ou, en d'autres termes, la production de conclusions hâtives pouvant paraître justes. Si l'intuition peut parfois être juste et heuristique, une réflexion dotée d'informations pertinentes peut parfaitement infirmer ces intuitions. En matière d'immigration, ce qui caractérise la pensée commune, c'est sa grande rapidité et sa promptitude à trouver la bonne solution. Pour cela, guère besoin d'une vaste quantité de connaissances empiriques et d'une réflexion collectivement débattue et contrôlée, non entre soi mais avec les autres, ceux qui ne sont pas « nous ». Il est maintenant

bien connu, là comme ailleurs, qu'une somme restreinte et simplifiée de « bruits », de « données » ou de « révélations » (« Il y aurait entre deux cent mille et cinq cent mille étrangers en situation irrégulière sur le territoire national ») rend beaucoup plus facile l'activité de leur mise en cohérence, et, inéluctablement, le risque sera grand d'effacer la *plurivocité* de certains d'entre eux. Et c'est bien cela, me semble-t-il, qui fortifiera cette production de conclusions hâtives. Voilà ce qui m'autorise à dire qu'en matière de débats publics sur l'immigration et les immigrés (réels ou supposés), nous ne sommes pas en présence de controverses, car, comme l'origine de ce mot nous l'indique, cela nécessiterait de se « tourner vers l'autre côté », du côté de l'autre, et non pas vers soi. Et donc d'accorder du temps et de prendre au sérieux les problèmes nouveaux auxquels on est confronté, mais aussi auquel on ne sait pas répondre. À propos d'immigration et de politiques migratoires, la logique dominante est tout autre : c'est celle de la polémique, de la guerre des positions et de l'appel à l'intervention croissante des juridictions dans les débats présentés dorénavant comme un combat

## INTRODUCTION

pour une pluralité d'idéaux: l'islam français, la laïcité, la nation, l'antiracisme, l'intégration des immigrés, la tolérance, le multiculturalisme, etc.

Mon ambition est de montrer, à partir de quelques exemples majeurs et connus, à quel point les jugements moraux (« Les passeurs sont des salauds », « Le traitement réservé aux immigrés est indigne », « Les frontières doivent être abolies », etc.)<sup>1</sup> structurent les actions des uns et des autres et, aussi, les rapports entre les uns et les autres; bref, nous sommes bien entre des narratifs en collusion, ou mieux, peut-être, des narratifs de vérité. Ces jugements moraux participent d'un système de pensée qui tend à tenir pour vrai ce qui est supposé à traiter (« On réduit la délinquance en les renvoyant chez eux »). *A contrario*, une pensée fondée sur la non-automaticité nécessite une attention beaucoup plus grande à la complexité, une part plus importante

---

1. J'entends par jugement moral, dans le cadre qui nous intéresse ici, l'organisation d'une perception du monde en termes de Bien, de Mal et de Mœurs. Juger, signifie bien *distinguer* et *décider* (d'autres diraient « prendre position »). Le jugement traduit donc une opinion ou une sentence, c'est-à-dire une appréciation définitive.